L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 24 FEVRIER 1885.

GOMBO ZHEBES. — Nous venons de lire dans son entier ce travail de notre éminent confrère, M. Lafcadio Hearn. Le plaisir que nous y avons pris, a été tel que nous voulons le faire partager à tous ceux qui comprennent le français, et par conséquent peuvent apprécier, partiellement au moins, la saveur particulière, *sui generis*, des six dialectes créoles auxquels la patience et le goût du compilateur ont fait des emprunts fidèlement traduits par lui en français et en anglais.

Donc faites comme nous, mettez la cuillère dans ce gombo aux herbes; nous vous affirmons que vous reviendrez plus d'une fois à l'excellent plat; et nous oserions presque l'écrire, la soupière tout entière y passera.

M. Hearn a fait la meilleure des cueillettes pour les ingrédients de son gombo, qu'il a assaisonné en artiste, et auquel nous n'avons qu'un reproche à adresser: il n'est pas assez abondant, il est de trop court bouillon: seulement 352 proverbes, tant de la Louisiane que de la Martinique, de Hayti, de Maurice, de la Guadeloupe, des Guyanes, de la Trinidad.

Il appartenait à M. Hearn, écrivain, traducteur d'un mérite hors ligne, de publier pareil recueil. On ne repasserа ce mignon dictionnaire de Proverbes; tout le monde voudra l'avoir.

Gombo Zhèbes a été édité par la maison Will H Coleman, de New York; 70 Business Quarter, Astor House.

THEATRE ST CHARLES. — La comédie de Sardou: *Nos Bons Villageois* (*Averdale*) sera jouée aujourd'hui à midi et à huit heures. La dernière représentation aura lieu demain.

Nous l'avons déjà dit, c'est là une pièce d'un genre tout particulier, une de ces productions caractéristiques du délicieux talent de Sardou, où l'auteur, après avoir été d'un comique achevé, et par la nature des caractères qu'il met en scène, et par le dialogue qu'il leur prête, les situations auxquelles il les mêle, tourne court au dramatique et crée de ces péripéties d'une intensité rare même dans les drames les plus puissants. Difficile de faire défiler devant un public une plus amusante galerie de bonshommes qui sont bien pris dans la nature, qui ont vécu, qui vivent, qui vivront toujours; impossible aussi de trouver un coup de théâtre plus impressionnant que la scène où Henri Leverdier, pour sauver l'honneur de la baronne de Trouville, feint d'avoir pénétré chez elle pour y commettre un vol. Hardiesse grande, neuve, et d'un invincible effet.

D'un bout à l'autre de ces quatre actes, on trouve le cachet de Victorien Sardou, cachet de maître qui se plaît à mêler, à embrouiller les fils d'une intrigue, à dénouer, à dépister son spectateur afin de se donner libre carrière et de fournir belle occasion à cette merveilleuse qualité qui est en lui: la faculté de démêler avec une aisance sans pareille les imbroglios les plus compliqués, les plus irritants.

M. Sardou n'était pas été un dramatiste hors de pair, il eût fatalement brillé dans la diplomatie.

Mais ce vérité, au risque de déplaire à M. de Bismarck et autres exploiteurs de la faiblesse ou de la bêtise humaine, nous préférons le Sardou qui est à celui qui sert par être.

Les charlatans de la politique et de la diplomatie ne manqueront jamais, les artistes de la plume seront toujours rares.

Pour en revenir à *Nos Bons Villageois* débaptisés et portant, à la scène américaine, le titre inepte de *Arcadia*, le succès a été grand, paraît-il.

Paraît-il, écrivons nous, car jusqu'ici il ne nous a pas été permis d'assister aux représentations de Mlle Rhéa.

Nous ignorons si nous serons plus heureux au cours de cette semaine; dans tous les cas, nous aimons à nous faire l'écho de nos confrères de la presse américaine, et à constater que la pièce, l'actrice et son entourage ont produit une excellente impression. Allez entendre *Arcadia* (affreux titre) ce matin ou ce soir et vous verrez que cette impression favorable se confirme.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Heureux mortels que MM. Barlow et Wilson. A peine leur venue était-elle annoncée que les demandes affluaient au contrôle, donnaient des tracas sans nombre à M. F. Manberret, le trésorier de l'endroit et le menaçaient d'une attaque de fièvre chaude. Jusqu'ici, Dieu merci! il n'y a eu que fièvre jaune; nous voulons dire fièvre d'or ou de billets de banque. Recettes splendides. Dimanche on était obligé de refuser du monde; hier la salle était comble. Il en sera de même ce soir, selon toutes probabilités.

Heureux théâtre, nous ne saurions trop le répéter; tous les genres s'y succèdent, et tous saurront des résultats soutenus à la caisse.

Carnaval ou Carême, tout est saison de veine pour l'Académie de Musique.

Les Ministrels y ont pris logement pour une semaine; ils sont si connus ici que nous n'avons pas besoin de leur consacrer une réclame. A bon vin pas d'enseigne.

GRAND OPERA HOUSE. — Nous sommes en plein mélodrame ici; jusqu'à nouvel ordre on ne s'en plaindra point. En effet *Lights O'London* est une pièce qui a son intérêt d'abord; qui ensuite est jouée par la troupe très recommandable et très recommandée par son long succès de *Storm Beaten*, et enfin elle est un prétexte à grand spectacle, prétexte dont la direction a été largement usé.

Tout le monde ici, ou à peu près, connaît l'ouvrage; mais jamais, croyons-nous, on ne l'a vu monté avec autant de luxe. Il défraiera la semaine entière.

GRUNEWALD OPERA HOUSE. — *Les Pirates de Penzance* ont fait une riche prise, celle du public. Chaque soir vous retrouver ce public fort nombreux au Grunewald Opera House. Il trouve bien peut-être quelques taches, de ci de là, dans l'exécution de l'opérette de MM. Gilbert et Sullivan, mais il y rit, mais il s'y amuse et il n'en demande pas d'avantage à ce genre et pour le modique prix d'entrée de ce petit théâtre.

Très intéressantes les manœuvres de la petite escouade de police commandée par M. Léoni.

THEATRE FARANTA. — Encore un changement d'affiche, et pour le coup le titre de la nouvelle pièce mise en scène au théâtre de la rue d'Orléans est des plus ronflants. *Les Mystères de Paris*, rien moins, s'il vous plaît. C'est hier soir que le nouveau né est venu au monde; il paraît bien constitué et promet de fournir longue carrière.

DEUX MUSEUM. — Mille et une raisons d'aller voir ce Musée-Théâtre. Consultez le programme et vous admettrez aussitôt que nous sommes dans le vrai.

—La Galerie des Arts du World's Fair été ouverte au public hier. L'on nous dit qu'il y a déjà la une collection de haut prix, dont nous aurons le soin d'entretenir les lecteurs de l'*Abeille*.

Nous en étudierons toutes les parties et périodiquement nous en écrirons des revues.

HOSTETTER'S CELEBRATED

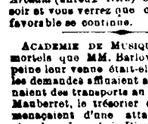

STOMACH BITTERS

L'usage de Bitters de Hostetter remplace bien vite par les couleurs de la santé le teint jaune et la physionomie abattue des personnes souffrant de la dyspepsie. En établissant l'assimilation des aliments, il augmente leur puissance nutritive. L'appétit se rétablit, le système nerveux se calme, et le sommeil revient. Ces Bitters font merveille chez les personnes atteintes de la diathèse rhumatismale, et préviennent les fièvres en frisson.

A vendre par tous les harmonistes et marchands en général.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 58 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and especially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50 } single, 75 cents.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

La journée d'hier a été une des plus belles dont on ait joui, depuis quelque temps, à l'Exposition. Il faisait un temps doux et clair et une nombreuse foule en avait profité pour rendre visite à notre grand concours industriel. On remarquait dans la public la prédominance d'une notable population de couleur.

On a célébré à 3 heures, dans la vaste salle de concert, l'ouverture de l'exposition spéciale des gens de couleur, qui ont tenu à faire connaître au monde les progrès de civilisation que l'état de liberté leur a permis d'acquérir, depuis plus de deux décades d'années. Il y avait 4 ou 5000 personnes de couleur des deux sexes dans le *Music Hall*. Sur l'estrade avaient pris place les orateurs du jour, le comité de réception présidé par M. A. DEJOIE, l'excellente fanfare *Excelsior*, la compagnie des *Lafendon Rifles* en riche uniforme, et commandée par le capitaine LOUIS A. BARNETT puis deux ou trois cents élèves des écoles de couleur, parmi lesquels le *Glee Club* ou société lyrique d'enfants.

La parole a d'abord été donnée à M. A. W. GREEN, professeur louisianais qui a parlé en termes élevés des progrès remarquables accomplis par la race de couleur en Louisiane depuis 1865. Puis est venu le tour de l'honorable M. D. A. STRAKER de la Caroline du Sud, qui a également présenté le tableau heureux et consolant pour l'humanité de la situation progressive et prospère des enfants de la race africaine dans le Sud-Est des Etats-Unis.

Le troisième orateur a été l'honorable M. P. B. S. PINCHBACK, de la Louisiane, dont l'allocution éloquente a été également très applaudie. Entre chacun de ces discours la fanfare *Excelsior* a joué des hymnes patriotiques, et quoique, sur cette estrade de la *Music Hall*, elle ait à lutter avec la réminiscence redoutable des fréquents concerts exécutés à la même place par l'admirable musique mexicaine, les musiciens de couleur ont reconquis des acclamations très vives et très méritées.

Malgré ces trois brillantes improvisations, le grand succès oratoire du jour a été surtout pour l'évêque de Géorgie, H. M. TURNER, qui pendant plus d'une demi-heure a tenu l'assistance sous le charme de sa parole chaude et éloquente et a exalté, au plus haut point, les sentiments d'allégresse patriotique de l'assemblée.

L'orateur a rendu hommage au degré de civilisation, toujours plus satisfaisant chaque jour, auquel est parvenu sur ce continent la génération de sang africain. Son remarquable discours était, du reste, une nouvelle preuve de ce degré élevé de culture atteint aujourd'hui par l'élite de la population de couleur. Il a plusieurs fois provoqué les applaudissements frénétiques de la salle et a été une impression d'enthousiasme qui a été la note dominante de cette sympathique cérémonie.

La fanfare *Excelsior* a de nouveau joué un hymne patriotique; puis le *Glee Club* a exécuté une série de chœurs harmonieux, bien conduits et remarquablement chantés par plusieurs centaines de voix fraîches et pures qui ont, entre autres, tour à tour donné le *Hail Columbia*, le *Yankee Doodle* et la *Marseillaise* avec une réussite digne du plus grand éloge.

Le 25 novembre dernier, lors de la parade annuelle des ouvriers de l'industrie du coton, où les travailleurs de race africaine étaient en grande majorité, les journaux de la Nouvelle-Orléans s'associaient à reconnaître que "cette phalange pacifique avait fait une impression profonde par les proportions athlétiques de ses membres qui, marchant en bon ordre, en ensemble tenu, représento "ent bien la solidité de charpente, la "santé et l'intelligence de la face de "couleur."

La cérémonie d'hier n'est pas faite pour diminuer cette mémorable impression. Au contraire, nous pensons qu'elle aura encore dans les faits et gestes démocratiques de la population de couleur, non seulement de la Louisiane, mais de tous les Etats-Unis et spécialement de ceux du Sud. Ce serait maintenant le moment de mener nos lecteurs à travers les galeries de l'exposition de produits de toutes sortes, organisée par les soins de cette population laborieuse, et où sont représentées toutes les phases les plus nobles du travail humain: agriculture, mines, inventions, science, éducation et économie domestique. Nous comptons nous occuper de cette tâche dans notre plus prochain numéro.

Nous avons dit un mot de l'exposition des principaux bâtiments scolaires, qui figurent dans la section d'éducation française, placée dans le palais du gouvernement. Cette galerie du ministère de l'instruction publique de Paris est si riche, que nous serons obligés d'aborder pour son examen, un ordre rigoureusement méthodique, et d'en parler à plusieurs reprises.

En outre des derniers plans d'écoles maternelles, primaires et professionnelles, le comité ministériel a exposé aussi une série d'atlas et de collections de plans qui ont été primés avec honneur à l'Exposition de Londres. Nous devrions parler longuement de la décoration de ces écoles, suivant les modèles exposés par le ministère dans la seconde salle, et surtout des admirables systèmes d'enseignement, composés d'après la méthode intuitive française, dont les documents sont exposés dans les salles suivantes.

Mais nous sommes contraints par le défaut d'espace à parler seulement des plans des principaux établissements d'éducation qui donnent une haute idée de la situation actuelle de l'instruction publique en France.

Citons, par exemple, les vues de la perspective de l'école Sainte-Barbe des Champs, située à Fontenay aux Roses, puis celle du lycée LAKANAL à Sceaux. Le plan et l'aération merveilleuse de ces deux grandes écoles en donnent une impression que, par euphémisme, nous appellerons excellente. Il ne faut pas oublier de mentionner le nom de l'architecte éminent du lycée de Sceaux: M. BAUDOT, un jeune artiste d'avenir qui a donné dans cette occasion à la fois la mesure d'un talent de premier ordre et d'une érudition profonde.

En présence de ces splendides institutions secondaires environnées de verdure, d'air et de lumière, en applaudit vivement à l'esprit éclairé qui a présidé à la conception de jour plan. Le temps n'est plus où l'intérieur du collège ressemblait à un cloître sombre et où l'internat pouvait être considéré comme une prison par le collégien sujet à la nostalgie. Les trois vastes cours des grands, des moyens et des petits ne sont point fermées, mais elles s'ouvrent au contraire sur de immenses parc verdoyant dont on est comme la gaie et réjouissante annexe.

De même, il faut citer le lycée de la ville d'Ajaccio dont les bâtiments grimpent sur le flanc d'une colline d'une façon très pittoresque, qui en fait presque une réjouissante ville ou une habitation de plaisance.

Mais comme nous le promettons au public, nous reviendrons aussi souvent que possible sur cette exposition d'éducation, laquelle, chacun le sait déjà, fait le plus grand honneur à la France.

Nous avons remarqué, parmi la collection des portraits historiques exposés par les dames louisianaises dans la salle des "souvenirs" de notre Etat, un tableau assez réussi à l'Exposition louisianaise par Mme S. BLANCQ, de la Nouvelle-Orléans. Ce portrait représente un grand oncle de notre estimable compatriote, l'ancien capitaine-général de l'Andalousie, Charles F. d'Annoy, fils de Philippe Nicolas d'Annoy, qui fut deux fois gouverneur de la Louisiane par intérim du temps de la domination espagnole.

Charles F. d'Annoy fut d'abord colonel d'artillerie en Louisiane, puis, après la cession du Delta aux Américains il acheva sa carrière militaire en Espagne, sous Charles III et sous Ferdinand VII.

Ce portrait vaut bien des parchemins. Nous savons qu'une honorable famille louisianaise en est à bon droit très fière. Nous sommes heureux de nous faire un instant l'écho de son orgueil très légitime.

La galerie des beaux-arts située en avant du *Main Building* a été hier ouverte au public. La critique d'art se compétent et si estimé de l'*Abeille* ne manquera pas prochainement d'éclairer nos lecteurs sur la valeur et l'attraction de cette exposition artistique.

Le comptoir de vente des numéros de l'Abeille est installé dans la galerie des machines du Main Building un peu en arrière de la section française, auprès de l'entrée de la grande filature de Willimantic. (Feuteaux G. 15 et 17. 14.)

Vin de Quinquina Ferrugineux,

—PREPARE PAR—

A. P. MOITIER,

Médecin-Pharmacien de 1re classe

Prix: $1 50 la bouteille.

Dépôt dans toutes les pharmacies.]

16fv—1mlmed

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 février 1885—Température.—Temps couvert et pluie, vents variables, légère hausse de la température.

Température du 23 février 1885
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

6 heures du matin.....	Fahrenheit 46	Centigrade 7
Midi.....	52	11
2 P. M.....	52	11
6 P. M.....	52	11

Nlle Orleans, Lou., 23 fév. 1885, 2:08 p m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta.....	42	Louisville, Ky....	30
Augusta, Géo.....	42	Memphis, Tenn...	34
Cherokee, Tex.....	38	Mobile, Ala.....	52
Cairo, Ill.....	30	Montgomery, Ala.	52
Chattanooga, Tenn	46	Nashville, Tenn...	38
Cincinnati, O.....	35	New Orleans, La..	52
Davenport, Iowa...	20	Omaha, Neb.....	27
Dubuque, Iowa.....	23	Pittsburgh, Pa....	38
Galveston, Texas....	52	Shreveport, La....	47
Indianola.....	67	Shreveport, La....	38
Keokuk, Iowa.....	21	St-Louis, Mo.....	35
Key West, Fla.....	74	St-Paul, Minn.....	20
La Crosse, Wis....	24	Vicksburg, Miss..	50
Leavenworth, Kan	24	Yankton, D. T....	36

MARIAGES. NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Walter Begnan à Mlle Bridget Kelly;
John C Koenig à Mlle Frances Stalb;
Vincenzo Polizzi à Mlle Tereza Giarusso;
Theodore W Teal à Mlle Mary A Whalen;
Charles Kuhn à Mlle Anna M Pedesonde;
James A Ault à Mlle Augustine Klein;
George W Deakes à Mlle Mary A Jackson.

Naissances.

Mme John M Clark, une fille;
Mme Bernado Patella, une fille;
Mme John E Wenzel, un garçon;
Mme James Cassidy, un garçon;
Mme James McCarthy, un garçon;
Mme Alfred Grima, un garçon;
Mme Edward Darcourt, une fille.

Décès.

Emily A C Fulham, 37 ans, 245 rue Ste-Marie;
Adelard Jourdan, 57 ans, 229 rue Ursulines;
G J Robinson, 47 ans, 174 Sud Liberté;
Mary Schaaf, 16 jours, Avenue St-Bernard;
Feloz Grégoire, 6 jours, 501 Moralès;
Mme Veuve Jane D'Arcy, 76 ans, 336 rue Huitième;
Marcus Giovanni, 8 ans, 194 rue Ste-Anne;
Paul Pagano, 3 mois, Palmire et Napoléon.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 135 personnes, dont 23 de phthisie pulmonaire, 5 de fièvres diverses, 4 de diphtérite, 10 de la maladie du cœur, 6 de la maladie de Bright.

Age.—Au-dessous d'un an, 20; de 1 à 2 ans, 15; de 2 à 5 ans 2; de 5 à 10 ans, 1; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 1; de 20 à 25 ans, 3; de 25 à 30 ans, 9; de 30 à 40 ans, 18; de 40 à 50 ans, 16; de 50 à 60 ans, 11; de 60 à 70 ans, 15; de 70 à 80 ans, 13; de 80 à 90 ans, 6; de 90 à 100 ans, 2.

Nationalités.—Anglais, 0; Français, 6; Allemands, 12; Irlandais, 71; Italiens, 2; Louisianais, 62; Américains (autres que Louisianais), 27.

Il est mort 77 personnes du sexe masculin et 58 du sexe féminin.

Il y a eu 23 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 19 certificats de décès.

Proportion des décès [sur la base de 1,000 par an], dans la semaine, 30.00; blancs, 27.06; couleur, 37.96.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

A S Roberts et dame, R F Nicholson, Texas; W W Foote, W D Ingalls, T Kinney et dame, California; Miss Edw. Kock et enfant, Miss M M Harrison, James P Kock, Assomption; Geo M Reeves, Cincinnati; John S Bradstreet, Memphis; Mlle Darlington, Pittsburg; Mlle Studebacker, Chicago; Miss Polk, Louisiane; J M Gould, Mexico; J M Tarbell, Mobile; L Lambert, Liverpool; Wm Nash et dame, Mlle E L Ward, Massachusetts.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mlle E. A. Valiente à J. M. Claverie, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Levée, Lamonville, Marroe et Adams.....$550

G. L. Moock à John Wagner, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Robertson, Colombus, Villeré et Kerlerec.....$1,525

Frank Dunn à Georg J. Veith, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Louise, Morales, Urquhart et Piété.....$550

E Hamelin à F. Walon, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Hampson, Clinton, Seconde et Lowe Line.....$400

L. Spotorno à A. Spotorno, deux-tiers d'un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St. Pierre, Villeré, Robertson et Carondelet...$933.33 1/3

P. Sendstein à Geo. Fechnle, trois terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Joséphine, Célestine, Union et François.....$1200

C. P. Huntington au L. & R. E. Co., onze lots carrés de terre et bâtisses comprises entre l'ave Nord Dryades, Bas Poydras, Howard, Gravier, Frères, Locust, Magnolia, Clara, Willow, Claiborne, St-Jean, Bolivar, Bertrand et Broad.....$16,750

Jugement des frères Ford et de leurs co-accusés.

Quatrième audience.

A l'heure devenue réglementaire à la cour criminelle, section B, le juge Baker est monté hier matin sur son tribunal. A ce moment, une demi-heure avant même, la salle était comble: jurés, témoins, curieux, s'y pressaient en rangs serrés.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, les témoins à charge et ceux à décharge sont renvoyés chez eux et requis de se retrouver en cour, les premiers, mardi matin; les derniers, mercredi matin.

Les huit jurés assermentés sont amenés en cour, et les prisonniers conduits au banc des accusés.

L'interrogatoire des jurés est repris. Le premier appelé est T. M. Garrahan. Il ne connaît aucun des accusés; mais il lui répugnerait de les condamner à mort. Il ne priverait un homme de la vie qu'en cas de légitime défense de la sienne. Le pour je récuse.

T. A. Mullane voit les accusés pour la première fois. Il n'est nullement opposé à l'infliction de la peine capitale. Il a lu les témoignages publiés par les journaux et se sent fortement prévenu contre les prisonniers. S'il lui fallait cependant les juger, son verdict serait fondé sur les dépositions qu'il entendrait au cours de la seconde instruction. Caufield le récuse. C'est la dernière récusation du prévenu.

Wm Werling aurait de la répugnance à condamner qui que ce fut à mort; on le récuse.

Henri Young est en faveur de la peine capitale. Il connaît de vue un des frères Ford; pourrait juger impartialement les cinq accusés. Le procureur-général le récuse.

George Landwehr connaît Thomas J. Ford depuis plusieurs années; ne connaît pas les autres prisonniers. Il est affligé d'une infirmité, la surdité. Le juge voit en cela un motif d'exemption.

Charles Jackson, homme de couleur, répond très intelligemment à toutes les questions qui lui sont posées; on l'assermente.

J. H. Thorn a lu les comptes-rendus de la première instruction du procès publiés par les journaux. Cette lecture l'a nécessairement prévenu contre les accusés; mais il serait assez impartial pour les juger, d'après les témoignages qu'il entendrait au cours de la seconde instruction. Thomas J. Ford le récuse.

Le Dr John Meux n'est pas opposé à l'infliction de la peine capitale. Il a une opinion préconçue relativement à l'affaire, ayant lu les journaux qui ont parlé du crime et du procès. Cette opinion cèderait, néanmoins, aux dépositions qu'il entendrait en cour. Ford le récuse.

Hugh Reilly est récusé par le ministère public; il connaît les accusés, demeure même dans leur voisinage.

Louis A. Stein connaît Thomas J. Ford. Il a une opinion arrêtée relativement à l'affaire, mais jugerait les accusés avec impartialité. On l'assermente.

Robert Bowyer ne connaît pas les accusés. Il a la compétence voulue pour faire partie du jury. Ford le récuse.

O. Gernon n'est pas opposé à l'infliction de la peine capitale. Il a lu les témoignages publiés par les journaux et a entendu deux témoins à décharge déposer. Sa prévention est telle qu'il croirait de ne pas pouvoir juger les prisonniers impartialement. On le récuse.

Stello Rouquette ne connaît aucun des accusés. Il a une opinion préconçue, ayant lu les témoignages qu'ont publiés les journaux; mais il serait, assurément, assez impartial pour ne juger les prisonniers que d'après les dépositions qu'il entendrait au cours de la seconde instruction du procès. Ford le récuse.

D. C. McCord répond convenablement; Ford le récuse.

J. P. Fleury et J. Bacchus, hommes de couleur, comprennent l'importance de l'emploi qui leur est donné.

Peter Wakeman est assermenté; il prête son serment d'une façon satisfaisante.

Valentin Ziegler connaît Buckley et Pat. Ford; l'avocat de district le récuse.

Charles Lions connaît les deux Ford. Il a lu les journaux; mais jugerait impartialement les prisonniers. Le procureur-général le récuse.

Alfred Dufilho ayant été interrogé à la première instruction, la cour croit devoir l'exempter d'un second interrogatoire.

Henri Hofman n'est pas opposé à l'infliction de la peine capitale. Ford le récuse.

Alfred Saulet ne connaît aucun des accusés; il n'est pas opposé à la peine capitale.

Il a lu les témoignages publiés par les journaux, et pourrait juger les prisonniers avec impartialité. Ford le récuse.

Louis Young ne voudrait pas condamner un homme à mort à moins qu'il l'eût vu commettre un assassinat. Une réponse de ce jaré font rire, elles sont si étranges parfois. Le cour l'excuse.

Le juré Wakeman que l'on vient d'assermenter dit au juge qu'il se sent indisposé et craint fort de ne pouvoir faire partie du jury. Il reprend sa place et le juge lui promet de faire mander un médecin auprès ne lui.

Samuel J. Burke est un ami des accusés. Il ne pourrait pas les juger avec impartialité. On le récuse.

Jos. Flanner connaît Thomas J. Ford de vue. Il lui répugnerait de condamner qui que ce fut à mort. On le récuse.

James Fitzgerald connaît Thomas J. Ford; n'aurait pas de scrupules à condamner un homme à mort. On l'assermente.

Le jury est complet. Il est deux heures et la cour annonce que la séance sera levée jusqu'au soir, à 7 heures.

SÉANCE DU SOIR.

Ainsi qu'il en était convenu, le procureur-général s'est borné à interroger trois témoins et à lire les dépositions. Le premier, M. le Dr. James Finney, coroner, s'exprime comme suit: "J'ai été appelé le 1er décembre dernier à examiner le cadavre du capitaine André H. Murphy à la salle de police du Quatrième précinct.

J'ai constaté que le défunt avait reçu quatre blessures, dont trois mortelles: une au bras droit, une dans le dos à deux pouces de la colonne vertébrale, une à la tempe droite et une au cœur. Chacune des trois dernières blessures a dû causer la mort instantanément. Le défunt a été tiré à bout portant, car sa figure et son cou étaient noircis par la poudre des capsules."

Le témoin reconnaît les vêtements de Murphy: une chemise blanche, une chemise de peau, un pantalon, une redingote et un surtout, troués en plusieurs endroits et maculés de sang.

M. Adams, l'avocat du district, se fait assermenter, et déclare qu'il a vu ces vêtements sur la personne de Murphy, le jour de son assassinat.

L'étalage de ces pièces de conviction produit une vive impression sur les accusés et sur l'assistance.

Le témoin reconnaît un pistolet qu'il a vu dans les mains du commis de la salle de police, le jour du meurtre; c'est l'arme trouvée sur la personne de Murphy, une seule des capsules en estimatacte.

Le témoin subit un contre-interrogatoire; M. Braughn lui pose les questions.

Il dit que l'autopsie du cadavre s'est faite en la présence du sous-coroner Jones et du Dr Lemonier; qu'il n'y a pas eu d'enquête. Il a dit dans son examen en chef que la mort avait dû être instantanée. M. Braughn veut savoir si le blessé, en le supposant doué d'un grand courage, n'a pas pu vivre quelques minutes après avoir été frappé. Le docteur répond négativement.

L'agent de police S. B. Gill, ancien commandant de la salle de police du Quatrième *precinct*, remplace le coroner au fauteuil des témoins. Il dépose comme suit: "Je fais partie du service des agents du gouvernement. J'ai eu sous mon commandement la salle de police de 1er prisonniers avec impartialité. Ford le récuse.

Louis Young ne voudrait pas condamner un homme à mort à moins qu'il l'eût vu commettre un assassinat. Une réponse de ce jaré font rire, elles sont si étranges parfois. Le cour l'excuse.

Le juré Wakeman que l'on vient d'assermenter dit au juge qu'il se sent indisposé et craint fort de ne pouvoir faire partie du jury. Il reprend sa place et le juge lui promet de faire mander un médecin auprès ne lui.

Samuel J. Burke est un ami des accusés. Il ne pourrait pas les juger avec impartialité. On le récuse.

Jos. Flanner connaît Thomas J. Ford de vue. Il lui répugnerait de condamner qui que ce fut à mort. On le récuse.

James Fitzgerald connaît Thomas J. Ford; n'aurait pas de scrupules à condamner un homme à mort. On l'assermente.

Le jury est complet. Il est deux heures et la cour annonce que la séance sera levée jusqu'au soir, à 7 heures.

SÉANCE DU SOIR.

Ainsi qu'il en était convenu, le procureur-général s'est borné à interroger trois témoins et à lire les dépositions. Le premier, M. le Dr. James Finney, coroner, s'exprime comme suit: "J'ai été appelé le 1er décembre dernier à examiner le cadavre du capitaine André H. Murphy à la salle de police du Quatrième précinct.

J'ai constaté que le défunt avait reçu quatre blessures, dont trois mortelles: une au bras droit, une dans le dos à deux pouces de la colonne vertébrale, une à la tempe droite et une au cœur. Chacune des trois dernières blessures a dû causer la mort instantanément. Le défunt a été tiré à bout portant, car sa figure et son cou étaient noircis par la poudre des capsules."

Le témoin reconnaît les vêtements de Murphy: une chemise blanche, une chemise de peau, un pantalon, une redingote et un surtout, troués en plusieurs endroits et maculés de sang.

M. Adams, l'avocat du district, se fait assermenter, et déclare qu'il a vu ces vêtements sur la personne de Murphy, le jour de son assassinat.

L'étalage de ces pièces de conviction produit une vive impression sur les accusés et sur l'assistance.

Le témoin reconnaît un pistolet qu'il a vu dans les mains du commis de la salle de police, le jour du meurtre; c'est l'arme trouvée sur la personne de Murphy, une seule des capsules en estimatacte.

Le témoin subit un contre-interrogatoire; M. Braughn lui pose les questions.

Il dit que l'autopsie du cadavre s'est faite en la présence du sous-coroner Jones et du Dr Lemonier; qu'il n'y a pas eu d'enquête. Il a dit dans son examen en chef que la mort avait dû être instantanée. M. Braughn veut savoir si le blessé, en le supposant doué d'un grand courage, n'a pas pu vivre quelques minutes après avoir été frappé. Le docteur répond négativement.

L'étalage de la poire de prendre songé d'eux lorsque j'ai aperçu Caufield et Buckley se dirigeant vers nous, rue St-Philippe. A ce moment, Pat Ford venant de la rue Claiborne, a fait feu sur le capitaine Murphy, mais alors sur un escalier. Ford a fait feu plusieurs fois. Le capitaine, surpris, a tiré deux ou trois coups, mais Murphy a été retiré son arme de sa poche. Caufield et Buckley avaient chacun un pistolet au poing.

Le capitaine Murphy retraitait rue Claiborne, dans la direction de la rue Dumaine, poursuivi par Caufield et Buckley. Pat. Ford, en arrivant à Murphy, le jura à tiré deux ou trois fois avant qu'il ne soit en état de se défendre. Fleming a suivi Murphy rue Claiborne; moi, je me suis tenu sur le terrain neutre de la rue Claiborne."

Interrogé par M. Braughn, Early répond: "J'ai été gardien de la prison de parcisme; je suis dans le moment surintendant des rues, et demeure rue de Chartres. Il y avait environ une heure que je causais avec Murphy, lorsque Pat Ford est venu l'attaquer. J'étais aidé également au capitaine Murphy d'envoyer ses travailleurs réparer un pont dans mon ward. Je n'ai pas vu d'arme dans les mains de Fleming.

J'ai été accusé de participation au meurtre du capitaine Fortier; je crois que la plainte a été aussi d'attaque et de violences, "assaut et batterie;" j'ajouterai que le ministère public a renoncé à ses poursuites contre moi."

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Dans l'affaire d'Isidore Davidson, citoyen de New-York, réclamant $3200 à Mme Séraphine Libermann, séparée de bien d'avec son époux, le jury a donné gain de cause au plaignant.

Cour Suprême.—La prochaine réunion des juges de ce tribunal aura lieu le 16 mars. Ce tribunal est saisi dans le moment d'un grand nombre de causes des campagnes sur lesquelles il statuera avant de prononcer un seul arrêt en ville.

Cour d'Appels.—Cette cour a prononcé hier les arrêts suivants:

Par le juge Jack McGloin—Kingsland & Ferguson Manufacturing Company vs E. Daboval—Appel d'une cour inférieure annulant un "writ de séquestration."—Jugement confirmé.

Par le juge Kelly—E. A. Jacobs vs Octave Hymel—Jugement de la cour inférieure amendé.

James Walsh & Cie. vs F. F. Case & Cie.—Segement annulant le writ de séquestration confirmé aux frais des appellants.

J. B. Stetson & Cie. vs Thomas H. Charles. Appel refusé.

O. V. Selford vs M. Heyman et May Levy—Nouvelle audition de cause refusée.

Cour criminelle—Section A—juge Roman—Ed. B. Bosche s'est reconnu coupable et a été condamné à payer une amende infime, $2.

Nellie O'Neil, femme de couleur, coupable de nombreux vols, a été condamnée à deux ans de travaux forcés.

Cour du recorder Sambels.—Les Smith, perturbateur de la paix, a dû payer une amende de $10.

George Moran et Richard Johnson ont eu, chacun, à payer $5 d'amende pour bris de paix.

James Kelly et Albion Love, larcin: $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Salvador Meador a été envoyé devant la cour criminelle pour port d'arme admis.

Matinée d'Escrime à l'Orleans Fencing Club.

La salle du Fencing Club était ouverte une fois de plus aux "friands de la lame," accourus pour assister aux assauts d'armes organisés par l'excellent professeur, Monsieur Vital-Lebailly.

Parmi les notabilités, qui rehaussaient l'éclat de cette fête par leur présence, citons en première ligne Monsieur F. de Zamacona, consul du Mexique, l'honorable Bermudez, président de la Cour Suprême, le colonel Roman, juge à la Cour Criminelle, Monsieur A. Pillé, bien connu à Paris, dans le monde des tireurs; Monsieur Donnet de l'*Abeille*, etc.

Le juge Roman, présidait la séance.

Les deux premiers assauts sont fournis par MM. H. Maas et E. Andrieux, G. Schmuts et F. Manuel.

Ces jeunes élèves tiennent bien "la planche," sans se laisser intimider par la galerie. C'est l'affaire de la salle, ils ne demandent qu'à marcher sur les traces des anciens. Ils sont remplacés par MM. G Schmuts et F. Manuel. Ce sont encore de jeunes tireurs. M. Schmuts a bonne tenue sous les armes, il combine ses attaques, se salue la belle par un beau coup d'allonge. M. Manuel pare facilement; réussirait mieux dans ses ripostes s'il employait moins de force.

MM. V. Lehman et M Quegrone font un bel assaut vivement disputé. Nous avons admiré le calme de M. Queyrone, que les attaques, un peu précipitées de M. Lehman ne sont point parvenus à ébranler.

Pour terminer la première partie du programme, M. Vital-Lebailly, professeur de Escrime, nous fait juger de sa méthode d'enseignement. Il a choisi l'un de ses élèves, M. Massetti, à qui il donne la leçon; cela lui vaut les compliments de tous les connaisseurs. Même à Paris, nous n'avons pas vu mieux faire par les premiers maîtres.

M. Lebailly se débarrasse du lourd plastron; il revêt la veste du combat, pour se mesurer avec M. P. Guérin. Il montre qu'il est aussi habile tireur que savant professeur.

M. Guérin était bien en armes, il se défend très vaillamment; il prend un temps superbe, dans une préparation d'attaque. C'était le clou de la fête; aussi cette lutte homérique s'est elle terminée au milieu des bravos de la galerie.

MM. A. Bassetti et A. Martinez croisent le fer. En prenant la leçon, M. Bassetti avait montré une correction telle, que nous étions d'avance persuadés qu'il fournirait un bon assaut